

Charité

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **67 (1928)**

Heft 42

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-222136>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ni mes ambitions, ni mes amours et l'on se réjouissait de l'intérêt qu'on avait suscité. De son côté, l'ami tenait le même langage. Qu'advint-il ? Chacun parla de soi, tendant une oreille distraite aux confidences de l'autre, et chacun fut déçu. L'égoïsme était là. Il en résulta des désillusions, des froissements, peut-être des chagrins. Il eut suffi de dissiper cette équivoque. On n'ose pas. Certains aveux sont trop pénibles à formuler.

Et l'on vécut ensemble, étranger l'un à l'autre, jusqu'au jour où la colère mit le point final à ce malentendu.

* * *

Alors, ce fut l'explication qui vous dessille les yeux, le reproche brutal qui traduit la pensée intime en l'amplifiant un peu pour la rendre accessible.

On dit : « Voilà comment je suis, tu n'as pas su le deviner. » On dit encore : « Voilà comment tu es. »

Ces deux points établis, il serait facile de s'entendre. La colère quand elle n'est pas accompagnée de bris de glace est une excellente réaction. Dès qu'un ami s'emporte, écoutez-le : vous trouverez dans ses paroles des phrases justes plus que dans des propos flatteurs. Débarrassez-les des gros mots, n'en prenez que l'essence et vous saurez quelle marge insoupçonnée vous séparait de lui.

La colère, c'est le bandeau qu'on ôte d'un geste brusque, c'est la pleine lumière après l'obscurité.

Les hommes sont ainsi faits : ils se livrent mieux dans la haine que dans l'amour ou l'amitié, il faut en prendre son parti et mettre en faveur ses amis pour les comprendre bien...

André Marcel.

PAYS DE MIRACLES !

CANDIDE de Lourtier avait la fâcheuse habitude de s'endormir sur son char, chaque fois qu'il rentrait tardivement de voyage. La mule, brave bête, ramenait gentiment son maître à la porte du logis. L'homme comptait là-dessus et ne s'en faisait pas.

Cependant, une fois, ce mode de faire valut au brave Candide une aventure que l'on commente discrètement dans le village. Très brièvement, la voici :

Rentrant de Martigny avec un chargement de vin et de provisions, le montagnard s'était endormi sur son siège. Le corps adossé contre des sacs de farine et des tonneaux de fendant, les bras ballants, rênes au vent, il ronflait comme un juste. L'animal connaissait sa route ; il arriva sans encombre au bourg de Sembrancher où bifurque la vallée. Là, voyant que le conducteur était dans les bras de Morphée, des loustics prirent la mule par la bride et retournèrent l'attelage dans la direction de Martigny.

La bonne bête, docilement, refit en sens inverse le trajet accompli. A son retour à la ville, elle s'arrêta sur la grand-place, au bord du trottoir, face au café, devant une auge vide.

C'est là qu'après avoir rêvé longtemps de messes, de processions, d'élections communales et de combats de reines, Candide s'éveilla aux premières lueurs de l'aube grise.

Le dormeur crut avoir la berlue. Se réveiller à Martigny après avoir pris le chemin de Lourtier plusieurs heures auparavant, voilà certes, une aventure qui tenait du prodige !

Comme l'on croit encore aux miracles dans la vallée, Candide est persuadé qu'il a été victime d'une « diablerie ». *Alphonse Mex.*

Du tac au tac. — Deux hommes, qui se détestaient, se trouvèrent un jour face à face dans un chemin juste assez large pour une personne.

L'un d'eux se planta en travers et proféra d'un ton bouffu :

— Je ne cède jamais la place à un imbécile.

— A quoi l'autre, s'effaçant contre la muraille :

— Moi, toujours, passez donc, cher ami.

Charité. — Il a absolument éreinté mon tableau dans sa critique !

— Bah ! ne t'en préoccupe pas. Il n'a aucune opinion personnelle. Il répète toujours tout ce que le monde dit !...



LA CHANSON FRANÇAISE

CETTE brève étude sur la chanson française va peut-être évoquer dans l'esprit de certains lecteurs les temps révolus des crinolines aux ampleurs périmées que seuls les besoins d'une figuration carnavalesque exhument parfois des malles où elles reposent, givrées d'oubli et farcies de naphthaline, au fond de quelque arrière-boutique de fripier ou de « bric-à-brac » ; tant pis, malgré le sourire de dédain ultra-moderne dont je risque d'être accueilli, je ne perds pas le souvenir des formes adorables qui s'épanouissent à l'aise sous ces dômes d'étoffe et je reste fidèle à ma... préhistoire.

Quant à la robe, si la coupe a vieilli, le tissu de supérieure qualité est demeuré plein de fraîcheur à travers sa robuste solidité.

Donc, à ces âges reculés où les danseurs n'avaient pas besoin, pour être réputés cavaliers accomplis, de se trémousser comme aujourd'hui en de déshonorantes danses sauvages, avec des contorsions de chorée spasmodique, sur des rythmes barbares, la bonne tenue, la distinction, la souplesse et l'élégance étant jugées suffisantes, on convenait qu'en matière de chanson, la pureté de l'inspiration et celle du poème étaient le plus sûr critérium de la valeur.

Quand les chansonniers de jadis célébraient le vin, l'amour, la femme et les sentiments, il y avait de la gaieté dans leur verre, du respect dans leur passion, de la délicatesse dans leur cœur et non de l'ivrognerie, du vice et du cynisme.

Les chansonniers étaient des poètes et des stylistes. Pour eux, la chanson était une honnête dame, pimpante, jeune, fleurie et racée, qu'un mot trivial, qu'une expression douteuse, qu'un geste équivoque, qu'une allusion grossière, qu'un quatrains boiteux eussent effarouchée et mise en courroux.

Courtisans désireux de s'attirer ses précieuses faveurs, ils rivalisaient de courtoisie et de consciencieux efforts pour lui plaire. Troubadours épris et discrets, exprimant leur flamme ardente en des vers délicats et châtiés, comme les aimait cette Muse élégante, difficile en ses goûts, ils se vouaient sans réserve à la vraie, à la bonne, à la belle et saine chanson française. Leurs thèmes étaient de choix comme leur langage.

Les petits-enfants, les vieillards, la bonté du cœur, la joie et la douleur, voilà ce qui fleurissait sous la plume des chansonniers qui charmèrent nos pères. Poésie, tendresse, sentimentalité, voilà ce qu'exhalèrent leurs chants !

Aujourd'hui la plupart des « fabricants de couplets » (je n'écris pas « chansonniers ») à succès ne célèbrent plus la femme qu'en vers où le souci de respecter les règles prosodiques a été remplacé par l'unique hantise d'inventer d'écoeuvrants sous-entendus à tendances pornographiques.

Certes, la profession de chansonnier, n'avait rien jadis de monacal ; les auteurs n'étaient point pudibonds, ils ne reculaient pas devant le morceau joyeusement troussé, saupoudré de sel gaulois, mais ils avaient cette sûreté de touche qui leur permettait d'épicer leur plat, sans qu'il emportât le palais.

La conception était différente de celle d'aujourd'hui ; on ne redoutait pas l'ariette grivoise, ni le refrain gavroche et alerte, mais on accomplait le tout d'esprit dont la légèreté n'excluait en rien la convenance, on savait gazer l'image un peu trop suggestive, tandis qu'à présent le but semble être d'atteindre au maximum

de laideur et de saleté et de l'étaler avec fracas.

Pendant, il est juste de convenir que les vrais poètes-chansonniers (ils sont quelque-uns dignes de ce nom) ont conservé la tradition de respect qu'avaient leurs prédécesseurs pour celle qu'ils servent à leur tour avec ferveur et talent.

Bons ouvriers œuvrant pour l'art dont ils veulent perpétuer l'important monument, ils sont dignes à tous égards de notre entière sympathie.

Aimons-les, parce que, sous leur plume, frémit un cœur débordant ; parce qu'ils traduisent, en des strophes ailées et sonores, à travers le sourire ou les larmes, tout ce que la vie comporte de rêve, d'idéal ou de misère. Ils sont le réconfort des humbles ; parfois la providence de mères au chevet des berceaux et toujours le refuge apaisant de ceux qui souffrent. Aimons-les, parce qu'ils ne s'avalisent pas à monnayer leur inspiration en flattant de bas instincts et surtout, aimons-les, parce qu'ayant enfanté de belles choses ils consacrent le meilleur d'eux-mêmes, inconnus ou célèbres, à les faire vivre et à les répandre.

Quant à la chanson française, pour ceux qui sont encore capables d'éprouver des émotions, elle demeure noble, pure, trônant à des sommets d'où ne la feront jamais choir les pygmées qui tentent vainement de l'abaisser jusqu'à leur niveau.

La Grande Dame, les domine de son impugnable hauteur, ne faisant le geste gracieux de donner sa main à baiser qu'à ceux qui, fiers et dignes, la servent avec simplicité et dévotion.

C'est sans rancune, je pense que mes contradicteurs conviendront avec moi que les rotundités de la crinoline des aïeules valaient bien la platitude de la robe — trop mouvante au souffle des... moulins — de leurs modernes petites-filles.

Philippe Bontoux.

La Patrie Suisse. — C'est un fort joli numéro que le dernier venu (961, du 10 octobre) de la « Patrie Suisse ». Il s'ouvre par le portrait de M. Joseph Kunischen fils. Ce sont ensuite de pittoresques scènes de vendange dans le Valais, le cinquantième anniversaire de la Société d'agriculture du Valais, le congrès international des droguistes à Bâle, le téléphone entre la Suisse et la Finlande ; puis l'exposition de Porrentruy, un plan de Payerne datant de 1738, le portrait du peintre bernois Albert Anker, avec des reproductions de plusieurs de ses œuvres, le château de Beromünster (Lucerne) qui abrita le premier atelier d'imprimerie de Suisse, les manœuvres de la brigade de cavalerie I, la Fête des Vendanges à Neuchâtel, avec un total de trente-cinq magnifiques gravures.

PARTI POUR LA GLOIRE !

CA plupart du temps ce sont de pauvres héros sans intelligence, inconscients ou révoltés, qui passent devant les Tribunaux. Il y a rarement des cas comme celui qui vient de se présenter au Tribunal de police de Genève. Ce dut être une séance bouffonne :

Arrive à la barre, en traînant ses galoches, un vieux bonhomme au tablier de toile bleue. C'est Henri Bébeler, une silhouette bien connue à Genève.

Bébeler a brisé une vitre dans un café.

— Pourquoi avez-vous fait ça ? questionne le président.

— J'étais parti pour la gloire !...

— Est-ce que vous travaillez ?...

— Je suis tapissier, Monsieur le président, je travaille pour un cafetier.

— Ah ! Ah ! je comprends tout.

— Parbleu, Monsieur le président ! Travaillez pour un cafetier, c'est signer la tempérance sur une feuille de chou et la faire transporter par une chèvre !...

Le juge réprime un sourire, puis sévère :

— Vous êtes marié au moins ?...

L'homme, avec gravité :

— Depuis sept ans, Monsieur le président.

— Et vous avez quitté votre femme ?

— Depuis sept ans aussi, Monsieur le président.

— Vous reconnaissez que vous avez brisé une vitre... ?